

PORT DE LYON

LE GUIDE





PORT DE LYON

SOMMAIRE

PLAN DU PORT	4
LES SERVICES	6
L'ACCÈS AU PORT	7
LA SÉCURITÉ AU PORT	8
AGIR EN CAS D'INCIDENT	10
CNR EN BREF	11

PORT DE LYON

LE PLAN



UNE PLATEFORME MULTIMODALE

Le Port de Lyon a vocation à massifier et transporter les marchandises au plus près du lieu de consommation ou de fabrication, ce qui limite le transport routier réservé à la livraison sur les derniers kilomètres. Il permet aussi d'exporter au travers de l'Europe et du monde, la production de divers types de marchandises (déchets, céréales, etc.).

Cette plateforme offre à ses clients une desserte par cinq modes de transport : fluvial, fluvio-maritime, fer, route, pipeline.



LES TERMINAUX
À CONTENEURS



LES SERVICES
ROUTIERS



LES SERVICES
FERROVIAIRES



LES SERVICES
FLUVIAUX



LE FRET
FERROVIAIRE



OLÉODUC

LES SERVICES



L'ACCÈS AU PORT



UN CENTRE DE VIE

Cet espace de 10 000 m² vise à améliorer la qualité de vie et les conditions d'accueil des usagers du Port. Il comprend plusieurs aménagements :



RESTAURANT D'ENTREPRISES : L'ÎLO
Ouvert de 11 h 30 à 14 h 00, il est géré par la société SOGERES. Il propose une offre de restauration et de vente à emporter, de réception, traiteur et plateaux repas.



CENTRE DE FORMATION
Géré par l'association PROMOFLOVIA
Formation sur le simulateur de navigation



2 PARKINGS DE PRÉ-POST ACHÈMINEMENT
13 et 19 places



SERVICES AUX MARINIERS
7 postes d'attente de bateaux dont 3 réservés aux bateaux hydrocarbures (en vue de chargement ou déchargement au port)

8 bornes à bateaux : eau potable (10 m³ max. autorisés), électricité (puissance 16 A) mise en service à distance par la capitainerie 24 h/24

Chargement/déchargement de véhicules



MOBILITÉ VERTE
Station hydrogène pour véhicules légers

Borne de recharge rapide pour véhicules électriques

Noémie, bateau électrosolaire de CNR, équipé de 7 m² de panneaux photovoltaïques



ROUTIER

Le port est accessible par les entrées de **Gerland** et de **Saint-Fons**.

Le contrôle d'accès est permanent, il s'effectue aux postes de garde de :

- **Bollène**, du lundi au vendredi de 4h30 à 19h et le samedi de 4h30 à 13h
- **Gerland**, en dehors des horaires indiqués ci-dessus (portail de Saint-Fons fermé)

Afin de s'assurer de la conformité du laisser passer de l'utilisateur, la sécurité vérifie que l'utilisateur est bien titulaire du badge et que la date de validité est conforme.



BUS

La ligne de **Bus TCL n°60** dessert à l'intérieur et à proximité du port, les arrêts suivants :

- Stade de Gerland
- Chambaud de la Bruyère
- Port Edouard Herriot
- Carrière du Port
- Rue de Sète
- Saint Fons Sambat



PIÉTON

Il se fait par le portillon situé **rue Jean Bouin**. Ce portillon est asservi au passage du train et ses horaires d'accès sont calés sur ceux du port (4h30 - 19h00).



CONVOIS EXCEPTIONNELS

Le port de Lyon possède deux itinéraires de convois exceptionnels :

- Gerland / Saint-Fons
- A destination du Terminal 1

Il est en capacité d'accueillir les grands gabarits (3^e catégorie).

SÉCURITÉ AU PORT



POLICE DU PORT

Son rôle est de participer au bon fonctionnement du port :

- Patrouille programmée et inopinée du site
- Capitainerie/accueil des naviguants
- Gestion des accès
- Sécurisation des infrastructures



VIDÉO-PROTECTION

85 caméras sont installées sur le Port afin :

- D'optimiser l'efficacité des interventions
- D'identifier les zones accidentogènes
- D'identifier les zones à fort taux d'infractions

L'accès aux images est exclusivement réservé aux forces de l'ordre. Lors de vos dépôts de plaintes éventuels, vous pouvez leur signaler que le Port de Lyon est sous vidéo-surveillance, ce qui permettra de lancer la procédure de réquisition des images (arrêté préfectoral n°2009.7414 du 16 décembre 2009).



SIRÈNE D'ALERTE

Le Port de Lyon est une zone industrielle à risques technologiques.

Deux types de sirènes d'alerte des populations sont présentes sur le site. Ces dernières sont contrôlées régulièrement :

- **1 sirène PPI** (Plan Particulier d'Intervention) testée les 1^{er} mercredis du mois à 12h00
- **1 sirène POI** (Plan d'Organisation Interne) testée les 3 derniers mercredis du mois à 11h45

Si l'alarme est déclenchée en dehors de ces essais, il peut s'agir :

Soit d'un exercice en cours, auquel cas les entreprises auront été prévenues préalablement

Soit d'un sinistre, auquel cas les informations utiles seront transmises en temps voulues.



LES PANNEAUX À MESSAGES VARIABLES

5 panneaux à messages variables diffusent des messages en relation avec :

- Les manifestations qui touchent les entrées et sorties du Port
- Les travaux impactant la circulation
- Les exercices des dépôts pétroliers pouvant perturber la circulation
- Les incidents de sécurité



DÉFIBRILLATEUR

Les bureaux CNR sont équipés d'un défibrillateur qui peut être mis à disposition en cas d'urgence.



SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Dans toute l'étendue de la circonscription du port, la circulation et le stationnement sont soumis aux prescriptions du code de la route par arrêté préfectoral (téléchargeable sur notre site internet).

- La vitesse des véhicules légers est limitée à 50km/h
- La vitesse des poids lourds (supérieurs à 3,5tonnes) est limitée à 40km/h

- Au passage à niveau, le train a priorité absolue sur tout autre véhicule
- Il est interdit de stationner le long des routes du Port (sauf sur les parkings aménagés)
- Tout stationnement ne doit pas gêner l'utilisation des bornes à incendies par les services de secours

AGIR EN CAS D'INCIDENT

Pour toute urgence :



POLLUTIONS
(EAUX ET SOLS)



ACCIDENTS
DE PERSONNES



SINISTRES
(INCENDIE...)



04 78 61 65 78



ACCIDENTS
FERROVIAIRES



ACCIDENTS
ROUTIERS



ACCIDENTS
FLUVIAUX

CNR EN BREF

CNR est le premier producteur français d'énergie exclusivement renouvelable (eau, vent, soleil) et le concessionnaire du Rhône pour la production d'hydroélectricité, le transport fluvial et les usages agricoles. CNR a conçu autour de la concession du fleuve Rhône un modèle redistributif dans lequel la production d'électricité verte se conjugue avec l'aménagement des territoires. CNR a notamment créé les 330 km de voie navigable à grand gabarit entre Lyon et la Méditerranée et aménagé 18 sites industriels et portuaires, dont le Port de Lyon, pour développer le trafic fluvial.



POURQUOI PRIVILÉGIER LE TRANSPORT FLUVIAL ?

C'est un mode sûr, peu polluant, économique qui participe notamment à la diminution du trafic poids lourds sur l'axe routier Nord-Sud. Pour la même quantité de carburant, une barge parcourt 5 fois plus de distance qu'un camion.



1 = 220 = 110



L'énergie au cœur des territoires

Port de Lyon
1 rue de Chalon-sur-Saône
69007 Lyon - FRANCE
Tél.: 04 78 61 65 78
FAX: 04 78 72 09 65
portdelyon@cnr.tm.fr
www.portdelyon.fr
GPS : 45721523, 4833126

portdelyon.fr

